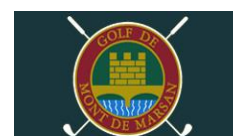


CHALLENGE DE GOLF

JOSEPH MIURA

SENIORS « A »

DE LA COTE BASQUE



CONTACT CAPITAINE GOLF DE SEIGNOSSE :
GERARD LOPEZ
Glopez40@outlook.fr
06.09.02.40.04

Définition du Challenge de golf seniors A Côte Basque/Landes sud

Depuis le 1^{er} octobre 2016, l'appellation « Challenge de Golf Seniors A de la Côte Basque / Landes du Sud » est devenue « Challenge de Golf Joseph MIURA Seniors A Côte Basque / Landes sud » en mémoire de Joseph Miura décédé en mars 2016 et à l'origine de ce Challenge créé en 1991

Formule de jeu du Challenge

- 1) Chaque équipe est composée de 8 joueurs seniors à la date de la rencontre. Seuls 2 joueurs de moins de 60 ans sont acceptés dans l'équipe total index ≤ 55
- 2) Un nombre de 4 remplaçants maximum ou plus est convenu entre chaque club mais certains clubs n'acceptent que 2 remplaçants, les capitaines ont l'obligation de s'informer au préalable des conditions d'acceptations des remplaçants dans le club recevant.
- 3) Dans tous les cas, seuls 2 joueurs de moins de 60 ans seront acceptés sur la feuille de match remplaçants compris.

Les Capitaines constituent, à leur convenance, 2 équipes qui jouent en quatre balles Match Play.

Celles-ci joueront dans l'ordre du total de meilleur index arrondi.

Suivent 4 simples Match Play dans l'ordre des index arrondis.

Equipes / Principe des rencontres

Un nombre de 11 équipes compose le Challenge de golf Joseph Miura seniors A Côte Basque / Landes sud.

Les clubs engagés au 1^{er} octobre 2022 sont :

Arcangues

Biarritz

Chantaco

Chiberta

Hossegor

La Nivelle

Makila Bassussarry

Mont de Marsan

Pau Artiguelouve

Pau Golf Club 1856

Seignosse

Chaque saison est étalée sur 2 ans. 10 matches aller, année 1, 10 matches retour année 2.

Elle débute à partir du mois d'octobre selon un calendrier établi et se termine donc courant avril année A+2

Une journée dite « demi-finale » en fin des matches aller est organisée dans un des clubs engagés dans le Challenge et est attribué par ordre alphabétique des clubs : a, b, c etc.

Une journée dites « finale du Challenge » est organisée dans un des clubs engagés dans le Challenge et est attribué par ordre alphabétique des clubs : a, b, c etc.

Un classement par point et par saison est établi pendant toute la durée des rencontres par la Présidence du Challenge.

L'équipe gagnante se voit décerner la coupe Joseph Miura Seniors A, elle la conservera jusqu'au prochain Challenge, l'entretiendra et fera graver à ses frais la date de la saison gagnée ainsi que le nom du club victorieux.

La coupe se transmet, pendant le repas de la finale, de saison en saison et de club à club pour la durée de la saison et reste la propriété du Challenge. Un trophée souvenir gravé est remis aux joueurs de l'équipe gagnante (Trophées limités à 10 exemplaires)

Des sponsors sont autorisés à participer à la journée dite « Finale de challenge »

Conditions primordiales du Challenge

- 1) Les joueurs engagés doivent être Seniors (50 et plus au 1^{er} octobre) index inférieur à 15
- 2) Les joueurs doivent être membres, membres AS et licenciés du club qu'ils représentent. Seules les informations recueillies sur le site de la ffgolf seront recevables.
- 3) Un joueur peut être membre d'un ou plusieurs clubs engagés dans le Challenge mais il devra être obligatoirement licencié dans une seule et

unique équipe du Challenge avant le début de la première rencontre du Challenge.

4) Intégrations nouveaux joueurs d'équipe au 1^{er} janvier saison en cours :

Tout capitaine d'équipe du challenge peut dès le 1^{er} janvier de la saison en cours et sous un délai maximum de 7 jours ouvrables, déclarer un ou plusieurs nouveaux joueurs de + 50 ans et +60 ans.

Ces joueurs, s'ils sont membres d'un club du challenge et licenciés à ce même club au 1^{er} janvier peuvent intégrer l'équipe citée en référence et jouer pour cette équipe à condition que leur présence dans l'équipe ait été signalée dans les délais prévus aux autres capitaines et au Président du Challenge.

Passé le délai de 7 jours ouvrables après le 1^{er} janvier de la saison en cours, (aller ou retour) il ne sera plus accepté de nouveaux joueurs dans les équipes du challenge et ce jusqu'à la fin de la période en cours. Les nouveaux joueurs devront attendre la nouvelle période pour intégrer totalement leur équipe.

Tout cas particulier non prévu ci-dessus sera traité au cas par cas par le Président et s'il y a conflit d'intérêt par le comité des capitaines

Fonctionnement des rencontres.

Obligations du Capitaine d'équipe du Challenge avant le début de la période

- 1- Le Capitaine de chaque équipe du Challenge devra, par l'intermédiaire de son club, fournir au Président du Challenge ainsi qu'à tous les capitaines les noms, prénoms, âges et index des joueurs potentiels retenus pour représenter le club durant la période à venir. Les index (arrondis) seront ceux affichés sur le site de la ffgolf au 30 septembre et seront « gelés » jusqu'à la fin de la période. Les joueurs de moins de 60 ans seront spécifiquement repérés sur cette liste et resteront dans cette catégorie jusqu'à la fin de la période.

Cette liste devra être disponible dès les premiers jours d'Octobre et au minimum une semaine avant la première rencontre des équipes en s'assurant que les joueurs pressentis sont tous licenciés et membres AS de ce club au moment de l'édition de cette liste (se reporter au chapitre : conditions primordiales du Challenge)

Exception, pour la finale, l'index du joueur retenu sera celui arrêté le jour de cette finale.

- 2- Le Challenge Senior A est réservé à tous les seniors hommes membres d'un club du Challenge, licenciés et membre AS dans le même club et dont l'index, de préférence se situe à 15 maximum.
- 3- Sont admis à ces rencontres tous les joueurs seniors ayant 60 ans révolus. Seuls deux seniors de moins de 60 ans sont autorisés à participer et jouer dans une équipe du Challenge durant la période de la saison en cours. Le capitaine est libre de les faire jouer dans en 4 balles ou en simple.
- 4- Un joueur senior professionnel qui abandonne son statut pourra jouer (à condition d'avoir été noté sur la liste des joueurs à la date prévue) dans une équipe du Challenge s'il a déposé sa demande de statut amateur à la Ffgolf. En l'absence de compétitions si son index déclaré est supérieur à 3, il sera ramené à 3.

Fonctionnement d'une rencontre

Horaires et terrains

- 1- Les rencontres débutent au plus tard à 9H30.
Un changement d'horaire est possible en accord entre Capitaines
En accord entre Capitaines, les rencontres avec les clubs de Mont de Marsan, PGC et Artiguelouve peuvent être décalées à 10 heures.
- 2- Les voitures sont autorisées sur le parcours en accord avec les Capitaines et les directions des golfs (Arcangues, Makila, Seignosse)
- 3- Départ des marques jaunes ou assimilées.
- 4- Ordre de départ :

Les remplaçants auront le choix de démarrer avant la rencontre officielle.

Les deux 4 balles partiront du tee N° 1

Pour plus de fluidité et moins d'attente au club house, il est recommandé et suivant les clubs de faire démarrer les simples des trous 17 et 18

1 départ de 4 joueurs au trou 18

1 départ de 4 joueurs au trou 17

Pénalités

1- Forfait d'une équipe

Toute équipe déclarant forfait sera exclue de la compétition pour la durée de la saison en cours.

Toutefois elle sera autorisée à participer à la finale annuelle au même titre que les autres équipes engagées dans le challenge

2- Pour chaque joueur manquant sur l'équipe de 8 joueurs le résultat sera de :3 points et 4+4 trous pour l'équipe adverse.

3- Tout joueur (simple match play) jouant ou ayant joué à une place autre que celle qui lui revint par son index aura match perdu, son adversaire marquera 3 points plus 4+4 trous.

4- Tout joueur participant à une rencontre officielle du Challenge qui ne serait pas en conformité avec les « conditions primordiales du Challenge » aura match perdu : 3 points et 4+4 trous pour l'équipe adverse.